



## Rhône-Alpes, 3<sup>e</sup> région métropolitaine par son dynamisme démographique

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2012, la région Rhône-Alpes compte 6 341 000 habitants. La population rhônalpine continue d'augmenter de manière soutenue ; entre 2007 et 2012, elle gagne 275 000 habitants, soit une croissance annuelle moyenne de + 0,9 %. Ce rythme de croissance, supérieur à celui de la France métropolitaine (+ 0,5 %), place Rhône-Alpes dans le trio de tête des régions où la population progresse le plus vite. Cette évolution provient à la fois de l'accroissement naturel et du solde positif des échanges migratoires. L'essor démographique de la région concerne l'ensemble de ses départements. La Haute-Savoie, particulièrement dynamique depuis de nombreuses années, devient le 3<sup>e</sup> département le plus peuplé de la région.

Sylvain Brouillet

### Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, selon le Recensement de la population, Rhône-Alpes compte 6 341 000 habitants

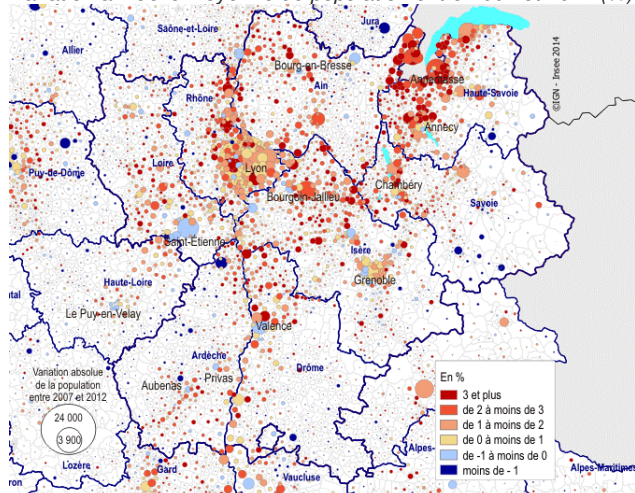
La région représente 10 % de la population de France métropolitaine. Deuxième région la plus peuplée derrière l'Île-de-France, elle gagne 275 000 habitants depuis 2007, soit une croissance annuelle moyenne de + 0,9 %. Ce rythme annuel, identique à celui constaté sur la période 1999-2007, est nettement supérieur à celui de la France métropolitaine (+ 0,5 %). Il place la région au troisième rang des régions où la population progresse le plus fortement, derrière la Corse et Languedoc-Roussillon.

Cette progression démographique concerne la quasi-totalité du territoire rhônalpin. Entre 2007 et 2012, la population augmente dans chacun des huit départements et dans près de huit communes sur dix.

Après l'Île-de-France, Rhône-Alpes est la région où le solde naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique (+ 0,6 % contre + 0,9 %). Elle bénéficie également d'un solde migratoire excédentaire, participant au fort dynamisme démographique rhônalpin.

### 1 La population augmente dans huit communes sur dix

Variation annuelle moyenne de population entre 2007 et 2012 (%)



Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

### La population de Haute-Savoie augmente fortement et dépasse désormais celle de la Loire

La Haute-Savoie et l'Ain sont les départements rhônalpins où la croissance démographique est la plus marquée. Avec respectivement + 1,4 % et + 1,3 % de croissance annuelle moyenne entre 2007 et 2012, ils sont parmi les départements les plus dynamiques de France métropolitaine ; la Haute-Savoie se classe au 1<sup>er</sup> rang et l'Ain au 5<sup>e</sup>. En plus d'un solde naturel soutenu, ils se caractérisent par un solde migratoire particulièrement élevé. Cette forte progression démographique depuis deux décennies permet à la population de la Haute-Savoie de dépasser désormais celle de la Loire. Entre 2007 et 2012, le Rhône est le département français qui gagne le plus d'habitants (86 000), soit une progression de + 1 % par an.

Il reste ainsi le 4<sup>e</sup> département le plus peuplé, après le Nord, Paris et les Bouches-du-Rhône. Il est l'un des rares départements de France métropolitaine où la croissance annuelle s'accélère par rapport à la période 1999-2007.

L'Isère, 2<sup>e</sup> département rhônalpin, voit sa population augmenter de + 0,8 % par an, progression identique à celles de la Savoie et de la Drôme. Pour ces derniers, les soldes naturels et migratoires ont des contributions comparables ; pour l'Isère, la population augmente essentiellement grâce au solde naturel. À l'inverse, la croissance de la population ardéchoise, légèrement supérieure à la moyenne française, est principalement alimentée par des arrivées nettement supérieures aux départs. La Loire présente un solde migratoire quasiment nul et un solde naturel plus faible que la moyenne régionale. Il est ainsi le département rhônalpin où la population croît le moins rapidement (+ 0,4 %).

La métropole de Lyon\* est le premier moteur de la croissance démographique régionale : 22,3 % des nouveaux rhônalpins y réside. Le territoire sous l'influence économique de Genève en est le second, il concentre 15,2 % de la croissance rhônalpine. La

population des autres grandes agglomérations augmente elle aussi, mais à un rythme inférieur. Saint-Étienne Métropole est en revanche la seule à voir sa population baisser (- 0,1 % par an). En Rhône-Alpes, le phénomène de périurbanisation se poursuit à un rythme soutenu : la croissance des communes périphériques des grands pôles urbains est deux fois plus rapide que celles des pôles, + 1,4 % par an contre + 0,7 %.

\* La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014, crée la métropole de Lyon au 1<sup>er</sup> janvier 2015 en remplacement de la communauté urbaine de Lyon (Grand Lyon) sous la forme d'une collectivité à statut particulier qui, sur son territoire, se substituera au département du Rhône.

## 2 Une croissance démographique quasi-généralisée, aux composantes équilibrées

Populations et évolutions des principaux sous-espaces de Rhône-Alpes

	Population			Taux de variation annuel moyen (%)			
	1999	2007	2012	1999 - 2007	2007 - 2012		
					Total	Solde naturel	Solde migratoire
<b>France métropolitaine</b>	<b>58 518 395</b>	<b>61 795 238</b>	<b>63 375 971</b>	<b>0,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>5 645 407</b>	<b>6 065 959</b>	<b>6 341 160</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>
Ain	515 270	574 377	612 191	1,4	1,3	0,5	0,8
Ardèche	286 023	309 456	318 407	1,0	0,6	0,1	0,5
Drôme	437 778	473 428	491 334	1,0	0,7	0,3	0,4
Isère	1 094 006	1 178 714	1 224 993	0,9	0,8	0,7	0,1
Loire	728 524	740 668	753 763	0,2	0,4	0,3	0,1
Rhône	1 578 869	1 677 073	1 762 866	0,8	1,0	0,8	0,2
dont Nouveau Rhône	379 280	413 826	438 229	1,1	1,2	0,6	0,6
Savoie	373 258	405 535	421 105	1,0	0,8	0,4	0,4
Haute-Savoie	631 679	706 708	756 501	1,4	1,4	0,6	0,8
Grands pôles urbains	3 534 419	3 698 992	3 837 466	0,6	0,7	0,6	0,1
Périurbain	1 449 619	1 658 750	1 775 999	1,7	1,4	0,6	0,8
Autres communes /s influence de la ville	493 107	528 834	545 190	0,9	0,6	0,2	0,4
Communes isolées	168 262	179 383	182 505	0,8	0,3	-0,1	0,4
<b>Métropoles</b>							
Métropole de Lyon*	1 199 589	1 263 247	1 324 637	0,6	1,0	0,9	0,1
Grenoble-Alpes-Métropole	422 357	431 065	439 974	0,3	0,4	0,7	-0,3
<b>Communautés d'agglomérations de plus de 100 000 habitants</b>							
Saint-Étienne Métropole	397 429	390 180	389 153	-0,2	-0,1	0,4	-0,5
Valence-Romans Sud Rhône-Alpes	197 064	207 535	212 543	0,6	0,5	0,5	0,0
Anancy	128 128	135 423	140 255	0,7	0,7	0,6	0,1
Chambéry Métropole	115 267	121 301	124 316	0,6	0,5	0,5	0,0
Porte de l'Isère (C.A.P.I)	87 098	95 879	100 910	1,2	1,0	1,1	-0,1
Roannais Agglomération	100 709	98 981	100 663	-0,2	0,3	0,1	0,2
<b>Communes de plus de 50 000 habitants</b>							
Lyon	445 452	472 330	496 343	0,7	1,0	0,9	0,1
Saint-Étienne	180 210	175 318	171 483	-0,3	-0,4	0,5	-0,9
Grenoble	153 317	156 793	158 346	0,3	0,2	0,8	-0,6
Villeurbanne	124 215	138 151	146 282	1,3	1,2	1,3	-0,1
Valence	64 260	64 803	62 481	0,1	-0,7	0,6	-1,3
Vénissieux	56 061	56 935	61 183	0,2	1,4	1,4	0,0
Chambéry	55 786	57 420	58 039	0,4	0,2	0,6	-0,4
Anancy	50 348	51 119	50 943	0,2	-0,1	0,3	-0,4

Note : les périmètres de « Grenoble-Alpes-Métropole » et « Valence-Romans Sud Rhône-Alpes » sont modifiés en 2014

Source : Insee, Recensements de la population 1999, 2007 et 2012 pour les populations - État civil pour le calcul des soldes naturels

## Définitions

### Le Recensement de la population

Depuis 2004, la méthode du Recensement est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Le millésime 2007 est ainsi obtenu à partir des enquêtes annuelles de 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009. De la même manière, le millésime 2012 est obtenu à partir des enquêtes des années 2010 à 2014. La comparaison des Recensements 2007 et 2012 est pertinente dans la mesure où les deux cycles (2005-2009 et 2010-2014) sont strictement distincts.

**Le solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés sur un territoire au cours d'une période donnée.

**Le solde migratoire apparent** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. Dans ce document, l'expression est abrégée par « solde migratoire ».

**Un Grand Pôle urbain** est une unité urbaine présentant plus de 10 000 emplois.

**L'espace périurbain** comprend les communes ou unités urbaines situées en couronne d'un grand pôle urbain ou sous l'influence de plusieurs grandes aires urbaines en termes de navettes domicile-lieu de travail.

**Les communes isolées** (hors influence des pôles) sont situées hors des pôles urbains et de leurs couronnes, sans être sous leur influence en termes d'emploi.

### Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184  
69 401 Lyon cedex 03

**Directeur de la publication :**  
Pascal Oger

**Rédacteur en chef :**  
Thierry Geay

ISSN : 2273-3981

@Insee 2014

## Pour en savoir plus :

- ["Natalité et attractivité dynamisent la démographie de Rhône-Alpes"](#), Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 212, janvier 2014
- ["Rhône-Alpes à l'horizon 2040 : 7,5 millions d'habitants"](#), Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 135, décembre 2010



**Insee**  
Mesurer pour comprendre